

La 70^e session de l'Assemblée générale des Nations unies

Extraits du discours prononcé par le Premier ministre Shinzo Abe
à New York le 29 septembre 2015

Intégralité du texte [EN] : http://japan.kantei.go.jp/97_abe/statement/201509/1213007_9928.html

L'Organisation des Nations unies, qui célèbre cette année le 70^e anniversaire de sa fondation, est une assemblée de gens qui ne cèdent pas facilement au désespoir, même confrontés à une situation désespérée. Relevons ensemble tous les défis, de quelque nature qu'ils soient, sous l'égide des Nations unies. Et que chacun des États membres investisse dans ce combat les capacités qui lui appartiennent en propre.

Le Japon a une longue histoire de soutien à la construction nationale en divers endroits. Nous avons de l'expérience en ce qui concerne le développement des ressources humaines et nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour l'assistance humanitaire et la défense des droits des femmes. Maintenant plus que jamais, le Japon est désireux d'offrir sans réserve ce fonds d'expérience.

Le Japon va encore renforcer son assistance aux réfugiés et déplacés internes (DI) de Syrie et d'Irak. Convertie en chiffre, l'aide fournie cette année s'élève à quelque 810 millions de dollars US, soit le triple du montant versé l'an dernier.

Chacune de ces mesures d'assistance est une contre-mesure d'urgence que le Japon a la capacité de mettre en œuvre. Mais dans le même temps, nous avons pour principe intangible de toujours nous efforcer de revenir à la racine du problème pour améliorer la situation. Lorsqu'il s'agit de reconstruire des pays dévastés et d'en faire des endroits qui redonnent aux gens la possibilité de chercher le bonheur, cette approche peut être perçue comme un détour, mais renforcer les aptitudes de chaque être humain et cultiver à un niveau fondamental la capacité de chacun à combattre la peur et le besoin constitue en fait le plus court chemin pour arriver au but. C'est de cette conviction qu'est née la politique japonaise qui considère l'offre d'éducation et de santé comme une priorité et vise plus particulièrement à donner davantage de force aux femmes de tous les âges. Voilà une politique dont l'objectif est d'assurer pleinement la « sécurité humaine ».

Je suis tombé sur une photo montrant le contenu d'un sac porté par une réfugiée. Mes yeux sont restés rivés sur quelque chose qui ressemblait à un carnet. En examinant de plus près ce carnet, soigneusement enveloppé dans du



plastique pour le protéger de l'humidité, je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'un exemplaire du *Carnet de santé maternelle et infantile* que le Japon distribuait dans les camps de réfugiés en Syrie. Au Japon, on le donne aux femmes qui découvrent qu'elles sont enceintes. Il leur sert à prendre des notes sur leur propre santé et celle de leur nouveau-né.

Ce carnet est un registre des prières de la mère, qui souhaite à son enfant de grandir en bonne santé. Nous avons distribué le *Carnet de santé maternelle et infantile* dans les camps de réfugiés en Palestine, en Syrie et en Jordanie, en souhaitant que l'amour maternel puisse transformer le sol même qui parfois crée du désespoir et de la peur. Et nous savons sans conteste que certaines de ces femmes continuent de garder précieusement ces carnets, imprégnés de bout en bout de tels vœux, même pendant leur exil. Je suis frappé par les résultats éloquentes, aussi amers fussent-ils, qu'a produits le concept de sécurité humaine.

La primauté du droit et le principe d'égalité devant la loi sont des valeurs que le Japon place plus haut que tout. La diffusion de ces principes commence aussi avec le développement des capacités humaines. Or, pour s'attaquer à la racine même de la violence et de la peur, il est essentiel de se doter de bons policiers et d'une bonne police. Forts de cette conviction, nous

avons consacré notre énergie à former des policiers en Afghanistan et en bien d'autres endroits.

C'est exactement ce que le Japon fait sans relâche depuis 2004 en République démocratique du Congo. Aujourd'hui encore, l'Agence japonaise de coopération internationale, ou JICA, y participe à la formation de la police nationale. C'est la JICA qui s'est chargée de la mise au point et de l'application du programme de formation. Et du côté japonais, les postes de responsabilité en République démocratique du Congo sont immanquablement confiés à des femmes. L'une d'entre elles, par exemple, a laissé l'image d'une « petite géante ». Le personnel de la police nationale lui faisait confiance.

Depuis deux ans, ici, à l'Assemblée générale, je vous répète avec insistance que le nouvel étendard du Japon est celui de « contributeur proactif à une paix fondée sur le principe de la coopération internationale ». La femme dont je viens de parler figure au nombre de ces Japonais qui se consacrent à cette mission sur les lignes de front. Dans les pays qui sont en train de se remettre d'une guerre civile, les Japonaises font des merveilles sur le terrain de la formation des personnes qui auront pour tâche de veiller au respect de la légalité. J'en suis doublement fier.

J'ai profité de diverses opportunités qui se sont offertes jusqu'ici pour exhorter la communauté internationale à faire du XXI^e siècle une ère où le droit des femmes ne fait l'objet d'aucun empiètement.

Les Nations unies sont en fait un lieu de rassemblement pour les « optimistes réalistes », n'êtes-vous pas d'accord ? C'est un organisme qui ne se laisse pas abattre et ne désespère pas du futur. Il ne détourne pas pour autant les yeux de la situation telle qu'elle est. Il est différents points pour lesquels je ne peux pas, moi non plus, m'empêcher de regarder bien en face la situation telle qu'elle est.

Le premier de ces points est la Corée du Nord. Le Japon va travailler, en coordination avec les pays concernés, à la résolution globale des questions en suspens, notamment celles des enlèvements, du nucléaire et des missiles.

Cette année, la Conférence des parties chargée de réviser le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) n'a pas débouché sur la formulation de principes directeurs pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Les réductions des arsenaux nucléaires devraient se poursuivre entre les

États-Unis et la Russie. Mais le Japon va continuer d'affirmer avec véhémence que d'autres pays qui possèdent des armes nucléaires doivent eux aussi avancer dans cette direction.

L'année même où nous rendons hommage à l'ONU à l'occasion du 70^e anniversaire de sa fondation a vu le lancement d'une grande campagne en vue de réformer son Conseil de sécurité. Je persisterai à suivre le chemin qui, via la coopération entre vous, Monsieur le président, et les États membres, nous mène à cette réforme, et à l'accession du Japon au statut de membre permanent du Conseil de sécurité, ce qui lui permettra de jouer un rôle à la hauteur de sa stature.

En premier lieu, tout au long des 70 années qui se sont écoulées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon ne s'est jamais écarté de sa position de nation éprise de paix, et nous avons à notre actif une longue liste d'efforts, couronnés de succès, en vue de renforcer la paix et la prospérité dans le monde.

Ensuite, c'est le Japon qui fait grand cas des concepts de « ownership » (propriété) et « partnership » (partenariat). Le Japon affirme depuis des années que, pour combattre le désespoir et promouvoir le bien-être, les intentions des parties concernées et la coopération internationale sont deux aspects qui ont tous deux leur importance.

Enfin, le Japon s'efforce sans trêve de se comporter en pays qui écoute attentivement les voix des parties concernées. Il y a trois jours, j'ai eu une réunion avec des dirigeants des pays qui président les Communautés économiques régionales (CER) en Afrique, la troisième réunion de ce genre en trois ans. Et hier soir, je me suis entretenu avec les dirigeants des États insulaires du Pacifique.

Les trois points mentionnés ci-dessus représentent les forces du Japon ouvertes à la contribution de tous, compte tenu des empreintes que nous avons laissées sur le chemin parcouru jusqu'ici.

Brandissant son étendard de « contributeur proactif à une paix fondée sur le principe de la coopération internationale », le Japon est déterminé à s'atteler à la réforme du Conseil de sécurité dans la perspective de faire des Nations unies un organisme adapté au XXI^e siècle, puis, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, à prendre ses responsabilités en contribuant encore davantage à la paix et à la prospérité dans le monde.